



**COMMISSAIRE  
À L'ÉTHIQUE ET À  
LA DÉONTOLOGIE**

**DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ**

**Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie**

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

**Identification du membre de l'Assemblée nationale**

Nom :	Sylvie D'Amours
Circonscription :	Mirabel

**Déclaration au commissaire**

Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,  
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :

Date de réception :	24 mai 2019
Nom du donateur :	Fondation de l'Hôpital de Saint-Eustache
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Huit billets pour la 2 <sup>e</sup> édition du Festin Terre et Mer pour la Fondation de l'Hôpital de Saint-Eustache
Circonstances de la réception :	Invitation de la ministre responsable des Affaires autochtones et députée de Mirabel à assister à l'événement au profit de la Fondation de l'Hôpital de Saint-Eustache

<b>Date de la déclaration</b>	21 mai 2019
-------------------------------	-------------